

[www.aefinfo.fr /depeche/724808-rentree-2025-le-men-prevoit-une-baisse-de-470-postes-enseignants-da...](http://www.aefinfo.fr/depeche/724808-rentree-2025-le-men-prevoit-une-baisse-de-470-postes-enseignants-da...)

Rentrée 2025 : le MEN prévoit une baisse de 470 postes enseignants dans le 1er degré ; le détail des moyens par académie

Emmanuel Fontaine : 7-9 minutes : 17/01/2025

La répartition des moyens d'enseignement par académie pour la prochaine rentrée, présentée aux syndicats en CSAMEN, voit le 1er degré perdre 470 postes alors que le nombre d'élèves chute fortement, ce qui permet une "amélioration du taux d'encadrement dans toutes les académies", selon le MEN. Les académies de Lille et de Paris perdent chacune plus de 100 postes. Dans le second degré, 542 postes sont dédiés à des dispositifs d'approfondissement pour remplacer les groupes de besoin en 4e et 3e, parmi lesquels 324 créations. Créteil (+320 postes) et Versailles (+255) en comptent le plus.



Le MEN évoque 542 postes supplémentaires dans le 2nd degré pour lancer une "dynamique d'accompagnement" concernant les besoins des élèves de 4e et 3e.
JBVNews

Dépêche mise à jour à 17h35 avec les réactions de syndicats enseignants (cf. encadré)

Malgré un contexte budgétaire imposant de "fortes contraintes", le **MEN** met en avant vendredi 17 janvier 2025, le "choix politique fort" d'Élisabeth Borne de "maintenir les postes et même de créer des emplois" pour la rentrée prochaine.

La répartition des moyens par académie pour la rentrée 2025 a été présentée lors d'un CSAMEN aux OS dans la matinée, après avoir été repoussée par deux fois. Ces annonces interviennent après les déclarations du Premier ministre et de la ministre de l'Éducation nationale concernant le renoncement, dans le budget 2025, de la suppression de 4 000 postes d'enseignants dans l'éducation ([lire sur AEF info](#)) et la création de 500 postes pour l'accompagnement des élèves de 4e et de 3e ([lire sur AEF info](#)). Ces moyens seront validés, précise le MEN, une fois le budget 2025 adopté.

-470 postes dans le premier degré

Dans le 1er degré, ce sont 470 postes qui seront supprimés l'année prochaine. Le MEN fait valoir la forte baisse démographique, -92 700 élèves, qui aurait dû conduire à des suppressions bien plus importantes. Il souligne ainsi une baisse "historique" des taux d'encadrement depuis 2017 (de 23,2 à 21,1 élèves par classe en huit ans, mais seulement -0,2 sur un an).

Le ministère explique prendre également en compte une dimension rurale dans la répartition des moyens, afin de favoriser l'égalité des chances et l'équité territoriale. Est annoncée la poursuite de la création de classes de toute petite section (TPS) dans des quartiers prioritaires.

Le nombre d'élèves des écoles primaires devrait uniquement augmenter à Mayotte et en Guyane. Les effectifs baissent fortement à Paris (-3 %), Lille ou Besançon (-2,5 %).

Les moyens d'enseignement progresseront seulement dans quatre académies : Mayotte (+80 postes), Nice (+60), Aix-Marseille (+39) et la Guyane (+35). Les quatre académies qui en perdent le plus sont Lille (-127), Paris (-110), Reims et Nancy-Metz (-64).

Voici le détail de l'évolution des moyens prévue en 2025 dans le premier degré :

Académie	Variation des effectifs (en %)	Variation des moyens d'enseignements
Aix-Marseille	-1,3	+39
Amiens	-1,9	-29
Besançon	-2,5	-32
Bordeaux	-1,4	-20
Clermont-Ferrand	-1,8	-31
Corse	-0,6	-2
Créteil	-1	-30
Dijon	-2,2	-60
Grenoble	-1,1	-13
Lille	-2,5	-127
Limoges	-1,3	-5
Lyon	-2,2	-63
Montpellier	-1	-10

Nancy Metz	-2,5	-64
Nantes	-1,7	-34
Nice	-0,8	+60
Orléans Tours	-1,7	-23
Paris	-3	-110
Poitiers	-2	-30
Reims	-2	-64
Rennes	-1,6	-20
Normandie	-1,5	-22
Strasbourg	-1,9	0
Toulouse	-1,5	-22
Versailles	-0,9	-30
Guadeloupe	-1,3	-22
Guyane	+0,8	+35
Réunion	-0,6	0
Martinique	-1,6	-21
Mayotte	+1,7	+80
Réserve		+200
Total	-1,49	-470

+324 postes dans le second degré

Alors que la baisse démographique est de 11 902 élèves, le MEN évoque 542 postes supplémentaires dans le 2nd degré pour lancer une "dynamique d'accompagnement" concernant les besoins des élèves de 4e et 3e ([lire sur AEF info](#)). Une partie sont des "redéploiements", tandis que 324 postes seront réellement créés. Il s'agit de "permettre aux équipes de concevoir des dispositifs d'approfondissement" pour faire réussir les élèves.

Ces postes doivent notamment servir à financer "la couverture de la démographie pour les académies qui vont connaître une évolution positive en accroissant les capacités d'accueil des établissements, notamment en voie professionnelle", précise le MEN.

À la rentrée 2025, le nombre d'élèves des collèges et lycées sera en hausse à Aix-Marseille, Créteil, Nice, Strasbourg, Versailles et Mayotte. Il diminuera fortement (-3,3 %) en Guadeloupe.

Treize académies verront leurs moyens d'enseignement progresser, principalement à Créteil (+320 postes), Versailles (+255), Lyon (+142), Aix-Marseille (+107), et Mayotte (+102). Le nombre de postes diminuera surtout en Normandie (-137 postes), mais aussi à Paris (-92), Poitiers (-85) et en Guadeloupe (-67).

Voici le détail de l'évolution des moyens prévue en 2025 dans le second degré :

Académie	Variation des effectifs (en %)	Variation des moyens d'enseignements
Aix-Marseille	+0,3	+107
Amiens	-0,8	-59
Besançon	-0,5	-9
Bordeaux	-0,6	-47
Clermont- Ferrand	-0,6	-3
Corse	-0,4	+8
Créteil	+0,9	+320
Dijon	-0,7	-50
Grenoble	-0,2	+ 16
Lille	-0,4	-41
Limoges	-1	-28
Lyon	0,3	+142
Montpellier	-0,3	+28
Nancy Metz	-0,6	-49
Nantes	-0,8	-59
Nice	+0,5	+75
Orléans Tours	-0,4	+18
Paris	-0,9	-92
Poitiers	-1,3	-85
Reims	-1,1	-38
Rennes	-0,8	-46
Normandie	-0,8	-137
Strasbourg	+0,1	+35
Toulouse	-0,3	+12
Versailles	+0,5	+255
Guadeloupe	-3,3	-67
Guyane	-0,5	+30
Réunion	-0,5	-6
Martinique	-1,8	-49
Mayotte	+0,3	+102
Réserve		41
Total	-0,4	+324

Dans la continuité du plan "tranquillité scolaire" élaboré par Anne Genetet ([lire sur AEF info](#)), 170 CPE (donc 20 supplémentaires qui iront dans de nouveaux établissements) et 600 AED seront recrutés à la rentrée 2025 pour "apaiser le climat scolaire".

établir un plan pluriannuel de déploiement

Concernant les élèves en situation de handicap, la création des 2 000 postes d'AESH annoncés dans le budget 2025 initial est conservée. La ministre souhaitant poursuivre le déploiement des P.A.S., elle demande aux recteurs "d'établir un plan pluriannuel de déploiement".

En outre, est évoqué le souhait de poursuivre la création de nouvelles U.I.S. d'unités d'enseignement autisme (1er degré) et de places pour accueillir les élèves souffrant de troubles du spectre autistique et de troubles du neuro-développement (2nd degré).

À noter enfin que le schéma d'emploi du privé sous contrat n'a pas été présenté. Il "sera décliné par parité à celui défini dans le public", précise le MEN.

qu'en pensent les syndicats enseignants ?

"On a échappé au pire", estime Guislaine David, interrogée par AEF info à sa sortie du CSAMEN. La secrétaire générale du Snuipp-FSU considère cependant, malgré cet "effort" fait par le gouvernement, que "l'école est en sursis" dans le premier degré avec 470 suppressions de postes qui "vont provoquer des fermetures de classes".

Pour Catherine Nave-Bekhti d'ailleurs, "les académies perdent beaucoup de postes, comme à Lille", qui perd 127 postes dans le 1er degré et 41 dans le 2nd. La secrétaire générale de la CFDT F.F.R.P. déplore les situations à Créteil et Versailles, où le nombre de postes est "loin du compte".

Les 324 postes dans le second degré "vont dans le bon sens", estime Sophie Vénétitay, secrétaire générale du Snes-FSU. Seulement "tout laisse à penser que c'est la baisse démographique qui finance ces postes". Or si les emplois de 4e et 3e sont financés par cette baisse, il n'y a pas de réel effort de la part du gouvernement, et ils ne suffiront pas à couvrir les besoins de la rentrée en termes de dédoublements, travail en petits groupes, etc."